

Synthèse de la journée – Colloque « la France des Grands lacs »

Piney (10)

Odile GAUTHIER

Directrice du Conservatoire du littoral

Lorsque l'établissement a été créé en 1975, de nombreuses personnes, particulièrement sceptiques, avaient fait part de leurs interrogations devant le caractère complexe et inédit de la tâche. Peut-être cette complexité a-t-elle finalement forgé la modestie de tous les gens qui ont lancé le Conservatoire et de ceux qui continuent à y travailler. En effet, le Conservatoire est en permanence versé dans une approche souple et adaptative en cherchant à trouver des compromis ou à opérer des « déviations » temporaires en comptant sur le temps long, mais sans transiger sur l'essentiel. Or, la difficulté réside à nous adapter en permanence à notre monde en mouvement à grande vitesse, comme le soulignait François Léger. Nous, humains, ne bougeons pas aussi vite dans nos perceptions.

L'idée force est de toujours raisonner dans le cadre de cette gestion adaptative avec le regard dans le temps long mais aussi en essayant de se focaliser dans l'action et le résultat, en s'inspirant au maximum des initiatives prises sur les territoires comme cela a été démontré aujourd'hui (le Plan Paysage, l'accueil du public, la biodiversité). Il est évident que toutes ces expériences s'enrichissent et se mélangent.

La chance du Conservatoire à travers les rivages lacustres - je le dis souvent aux nombreux parlementaires que je rencontre - est qu'ils sont présents dans 11 régions métropolitaines sur 13 et une vingtaine de départements. Le chiffre est éloquent par rapport aux 29 départements maritimes dans lesquels l'établissement est présent. Les lacs représentent donc une encore plus grande diversité de territoires et permettent une plus grande compréhension de ce qu'attendent les élus et nos concitoyens à la fois en matière de protection des espaces naturels, de biodiversité, de milieux aquatiques, de paysages et de valorisation touristique ou au bénéfice des habitants.

A très court terme, pour être plus terre à terre que François Léger, l'ambition du Conservatoire à l'horizon 2050, est de quasiment doubler le patrimoine foncier sur les Lacs (près de 10 000 ha sont aujourd'hui protégés). S'agit-il seulement de « faire du chiffre » ? Bien sûr que non. Un doublement du patrimoine sur les rives des lacs, voire rétro-littorales (étangs périphériques), reste certes ambitieux mais en réalité modeste quand on examine la place des espaces protégés au sens large (dont ceux du Conservatoire) dans un territoire. Les terrains acquis par le Conservatoire peuvent ainsi plus facilement être des lieux d'innovation et d'expérimentation.

L'établissement dispose d'une forme de souplesse, contrairement à d'autres organismes publics – c'est une chance extraordinaire – pour pouvoir mettre en œuvre des initiatives expérimentales parfois écologiques, parfois plus économiques ou sociales. Les différents acteurs locaux doivent s'impliquer tous ensemble dans les territoires lacustres, notamment sur les lacs de la Forêt d'Orient, pour faire en sorte que les priorités d'intervention élaborées ensemble puissent se réaliser dans des temps raisonnables et compatibles avec les mouvements fonciers (vision à 10 ou 15 ans).

Pour cela, rationnellement, il est nécessaire de mettre en place des outils fonciers, des périmètres d'intervention et des zones de préemption.

Dans ce contexte, le Conservatoire souhaite continuer à avancer aux côtés des collectivités, des autres établissements publics et des associations, pour faciliter l'adaptation aux enjeux qui sont déjà d'aujourd'hui et non de demain : le changement climatique, la massification du tourisme, l'accueil du public, les questions d'aménagement du territoire, la planification de l'urbanisation, les conflits d'usages... Toutes ces questions nous concernent de manière de plus en plus prégnante et nous ne savons pas toujours comment les aborder.

Au Conservatoire du littoral, modestement, la communauté de travail cherche avec ses partenaires à offrir dans les différents territoires des sites ou des réseaux de sites d'expérimentation ou d'innovation écologique, sociale et environnementale.

Odile Gauthier